

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 13 décembre 2022

Date d'affichage 13 décembre 2022

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 21 + 8 procurations

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20221219-DEL_22_12_19_7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le DIX-NEUF DECEMBRE à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie DENONELLE, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel BOIS, M. Lionel COUTEMANCHE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Edith ALIX, M. Gaëtan THOMAS, M. Nicolas CHABLE.

Excusés :

M. Christophe BISI	(Pouvoir donné à S. SEQUEIRA),
M. Franck POTAUFEUX	(Pouvoir donné à D. MORANCE),
M. Gérard GUESNE	(Pouvoir donné à E. PAPILLON),
Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à D. REVEAU),
Mme Delphine LETESSIER,	(Pouvoir donné à C. KNITTEL),
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à L. PHILIBERT)
Mme Olivia JAMAIN,	(Pouvoir donné à F PELLODI)
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à G. THOMAS)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Dominique MORANCE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU DÉPARTEMENT ET DE LA RÉGION POUR LE FESTIVAL DU LIVRE 2023

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Maire.

Considérant que la 13^{ème} édition du festival du Livre jeunesse aura lieu du 2 au 4 mars 2023, qu'elle se prépare à recevoir vingt-deux auteurs qui évoqueront la pop culture et manga, thème choisi pour cette année.

Considérant que le festival du Livre jeunesse est un rendez-vous phare pour développer auprès des habitants, notamment des plus jeunes, le goût de la lecture et l'occasion de rencontres et d'échanges entre les auteurs, les scolaires et un public familial.

Considérant que, nouveauté en 2023, les rencontres s'exporteront hors des limites de la ville, deux rencontres avec des auteurs sont organisées à l'école d'Avezé.

Après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le plan de financement exposé ci-dessous.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à solliciter les subventions auprès du Conseil départemental (1 000 €) et de la Région des Pays de la Loire (2 000 €).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses Adjoints, à signer tous documents relatifs à cette décision.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour Copie conforme
Le Maire
Didier REVEAU

ANNEXE

Plan de financement du 13 ème festival du livre

DEPENSES		RECETTES	
Actions culturelles	13445	Commune de la Ferté-Bernard	30 000
Rencontres auteurs	11875	Commune d'Avezé	435
Autres rencontres auteurs	226		
Réalisation frises par auteurs	1144		
Prix Jean Thoreau	200		
Logistique interventions auteurs	10500		
Transport auteurs	3700		
Hébergement auteurs	3500		
Restauration auteurs	3300		
		Subventions	
		Conseil Départemental	1000
Animations rémunérées	1390	Conseil Régional	2000
Atelier			
Atelier			
Communication	2900		
Création affiche	700		
Programmes, flyers	2200		
Communication journaux			
Fournitures	2200		
Livres	3000		
TOTAL	33 435	TOTAL	33 435